

Notification d'entrée

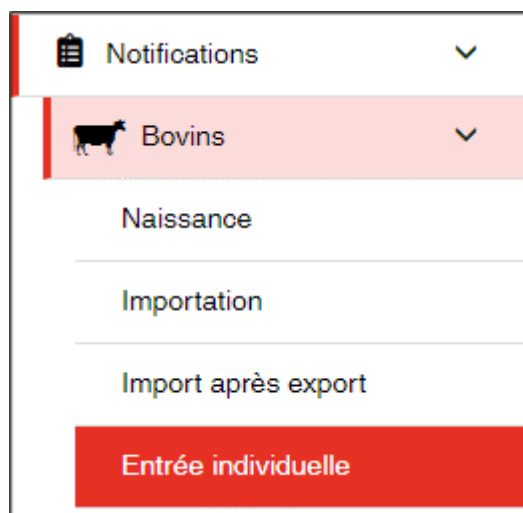
Délai de notification

Les entrées doivent être notifiées dans les trois jours qui suivent l'événement.

Menu des notifications

Pour accéder aux fonctionnalités concernant l'entrée d'ovins et caprins, cliquez dans la colonne du menu de gauche sur : **Notifications** > **Bovins** > **Entrée**.

Le menu des notifications est accessible à tous les utilisateurs de la BDTA disposant des droits d'accès « Détenteur d'animaux » dans la catégorie **Bovins**.



Date d'entrée

La date d'entrée est la date à laquelle l'animal est arrivé dans votre exploitation. Indiquez-la en cliquant sur le calendrier ou en la saisissant directement.

Exploitation de provenance

Indiquez le numéro BDTA de l'exploitation de provenance.

Date d'entrée *

<

No. BDTA exploitation de provenance *

Les numéros des marques auriculaires sont automatiquement complétés par le code du pays CH. Les codes des pays étrangers doivent être saisis.

Suite

+ Ajouter

Ajouter plusieurs

Numéro de marque auriculaire	Nom	Sexe	Date de naissance
------------------------------	-----	------	-------------------

Numéro de marque auriculaire

En cliquant sur **+Ajouter**, une ligne vide s'insère et vous permet de saisir le numéro de la marque auriculaire de l'animal.

Notifier l'entrée de plusieurs animaux

Si vous souhaitez notifier plusieurs animaux entrés à la même date, cliquez sur **Ajouter plusieurs**.

Il est possible de copier les numéros de marques auriculaires d'un fichier Excel ou d'un fichier texte et de les ajouter dans le champ de saisie.

Vous pouvez saisir les numéros les uns en dessous des autres...

Insérez plusieurs numéros de marques auriculaires
✕

Insérez une liste des numéros de marques auriculaires dans le champ ci-dessous. Si vous mettez les numéros l'un après l'autre, séparez les numéros individuellement par une virgule ou un point-virgule. Vous pouvez également insérer les numéros l'un sous l'autre avec une saisie par ligne.

Les codes des pays étrangers doivent être saisis. Les autres numéros de marques auriculaires sont automatiquement complétés par le code du pays CH.

Numéros de marques auriculaires:

CH 120.1 120.120.120.120

120.120.120.120

120.120.120.120

✕ Annuler

⬇
Insérez plusieurs numéros de marques auriculaires

...ou l'un après l'autre, séparé d'une virgule ou d'un point-virgule :

Insérez plusieurs numéros de marques auriculaires

Insérez une liste des numéros de marques auriculaires dans le champ ci-dessous. Si vous mettez les numéros l'un après l'autre, séparez les numéros individuellement par une virgule ou un point-virgule. Vous pouvez également insérer les numéros l'un sous l'autre avec une saisie par ligne.

Les codes des pays étrangers doivent être saisis. Les autres numéros de marques auriculaires sont automatiquement complétés par le code du pays CH.

Numéros de marques auriculaires:

120 2; 120 ;
120

Annuler
Insérez plusieurs numéros de marques auriculaires

Cliquez sur **Ajouter plusieurs numéros de marques auriculaires** pour ajouter ces animaux.

Si votre liste de numéros de marques auriculaires ne contient pas le bon format requis, elles seront marquées en rouge et obtiennent la mention **numéros de marques auriculaires invalides**. Elles peuvent être corrigées ou être effacées.

Type d'utilisation

Cliquez sur le bouton **Suite** pour continuer l'enregistrement.

Sélectionnez le type d'utilisation **par animal (1)** ou pour **tous le troupeau (2)** et cliquez sur **Suite (3)**.

Entrée

1. Changement type d'utilisation
2. Confirmer

Vous avez la possibilité de reprendre ou de modifier le type d'utilisation précédent. La modification peut être effectuée en utilisant le dropdown "Type d'utilisation" pour un groupe entier ou dans le tableau ci-dessous chez "Nouveau type d'utilisation", pour chaque animal individuellement.
Les animaux avec le type d'utilisation «non défini» ne figurent pas dans la liste parce qu'ils ne peuvent pas être modifiés. Les animaux mâles ainsi que les jeunes femelles sans agnelage sont assignés au type d'utilisation «non défini».

Type d'utilisation ⓘ
Reprendra le précédent 2

Numéro de marque sur... ↑	Nom	Sexe	Race	Ancien type d'utilisation	Nouveau type d'utilisation
CH 120.1.0000.0000.0000		Femelle	Limousin	Autre	Autre 1

précédente
Annuler
Suite 3

Cliquez ensuite sur **Confirmer (4)** pour terminer la notification.

Entrée
✕

1. Changement type d'utilisation
2. Confirmer

Date d'entrée
09.02.2023

N° BDTA exploitation de provenance
7488793

Nombre d'animaux
3

Numéro de marque auriculaire	1	Nom	Sexe	Race	Nouveau type d'utilisation
CH 120.8100.0100.01			Mâle	Autres	
CH 120.8100.0100.02			Femelle	Limousin	Autre
CH 120.8100.0100.03		CRYSTAL	Femelle	Charolais	

◀ précédente

✕ Annuler
4 Confirmer ✓

La confirmation suivante s'affiche :



Erreur de traitement :

La fenêtre **Erreur de traitement** vous donne un aperçu du total d'animaux sélectionnés, les animaux enregistrés avec succès et le nombre des animaux pour lesquels aucune notification n'a pu être enregistrée. Les animaux pour lesquels l'enregistrement a échoué apparaissent dans la liste en-dessous. Vous y trouverez également la raison de cet échec. De plus, cette liste vous est envoyée dans votre **case postale** de la BDTA.

Si toutes les déclarations n'ont pas pu être enregistrées avec succès, la fenêtre suivante s'affiche :

Erreur de traitement

Date de l'événement: 09.02.2023

Nombre d'animaux sélectionnés: 2

Notifications enregistrées avec succès: 0

Notifications non enregistrées: 2

Les animaux suivants présentent une erreur de validation:

Fichier Excel

Numéro de marque auriculaire	↑	Erreur de validation
CH 120.1289.6546.2		La notification d'entrée pour l'animal avec le numéro de marque auriculaire CH 120.1289.6546.2 existe déjà
CH 120.0113.7471.5		La notification d'entrée pour l'animal avec le numéro de marque auriculaire CH 120.0113.7471.5 existe déjà

Fermer